

# Montluel

7 MAI 2020

## LETTRE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Chers parents d'élèves,  
Chères et chers Montluistes,

Comme vous le savez, par décision gouvernementale en raison de la crise sanitaire liées au COVID-19, tous les établissements scolaires sont fermés depuis le lundi 16 mars.

Conformément à l'annonce du Premier Ministre, le 28 avril dernier, les élèves des écoles maternelles et élémentaires pourront retourner à l'école, que le département de l'Ain soit classé vert ou rouge.

Cette réouverture suppose une collaboration étroite et des échanges entre la municipalité et le corps enseignant. Je salue leur engagement et je les remercie pour avoir participé à la réunion de travail initié par la ville avant-hier, juste après la réception du protocole officiel de réouverture des écoles édité par le ministère de l'Éducation Nationale.

### **La ville a été informée, les 6 et 7 mai, des choix fermes réalisés par la direction des écoles de la ville.**

Vous êtes nombreux à interroger les élus ou agents de la ville sur les modalités de cette « rentrée scolaire ».

Aussi, je vous en livre les grandes lignes :

Ø **L'Éducation Nationale est libre dans son organisation de reprise de l'école** (jour, classe, niveau, accueil de tous les enfants qu'ils le souhaitent ou pas...), comme les directeurs sont libres d'organiser ou pas un conseil d'école extraordinaire pour informer les parents. La ville n'a pas à s'ingérer dans ce choix.

Ø De même, la ville respecte le choix de tous les parents, qu'ils aient décidé un retour des enfants à l'école ou qu'ils continuent l'enseignement à distance.

Ø Les services de la ville sont pleinement mobilisés depuis le 17 mars et ont **anticipé la reprise** des écoles pour que tout soit **prêt dès le 11 mai**, en fonction des choix des directeurs des écoles.

Ø Tous les locaux des écoles ont bénéficié d'un nettoyage spécifique « COVID-19 » dans le respect du protocole sanitaire fixé par l'Éducation Nationale (nettoyage virucide, fongicide et bactéricide).

Ø Des stocks de produits adaptés, notamment virucides, ont été constitués et seront mis à disposition du personnel municipal pour un **nettoyage désinfectant** plusieurs fois par jour. Nous avons renforcé les stocks de savon et papier essuie-mains, mis en place des systèmes pour éviter d'actionner les poignées de porte, instaurer des procédures de désinfection fréquente des poignées utilisées, ... tout au long des journées.

Ø L'autorité compétente en matière de **transport** scolaire, la Région, nous a assuré que le transport scolaire serait assuré et qu'il pourrait avoir, en plus du chauffeur, une personne accompagnante afin de s'assurer que les gestes barrières seront respectés.

Ø En revanche, il n'y aura **pas de service de cantine** au moins jusqu'au 22 mai, les prestataires de la ville n'étant, quant à eux, pas tous prêts ou ne pouvant pas travailler avec une incertitude sur les quantités de produits à fournir. Ce point sera traité de manière pragmatique et évolutif dans le temps. Les parents pourront prévoir un **repas froid « sorti du sac »** pour leur enfant s'ils ne peuvent pas les récupérer lors de la pause méridienne. La ville assurera la chaîne du froid en mettant à disposition son camion frigorifique ou des frigos.

Ø Des barrières sont d'ores et déjà livrées dans les écoles afin de créer un **parcours respectant la distanciation sociale**. La ville fait pleinement confiance aux enseignants pour organiser l'intérieur de l'école.

Ø **Après avoir concerté les parents** par un sondage, parents que je remercie pour leur participation massive à ce sondage, la ville a décidé, comme cela a pu se faire par la distribution de masques, de ne pas faire subir aux Montluistes les carences d'autres échelons administratifs, quels qu'en soient les motifs. La ville sera là comme un dernier rempart, à la fois solide, de proximité et de bon sens.

### **L'enfant et sa prise en charge ont été au cœur de notre réflexion.**

De manière très limpide, la ville a fait le choix :

- De refuser que les parents aient à choisir entre un emploi et un enfant : le **service de garderie municipale sera assuré dès le lundi 11 mai de 7H à 19H** pour tous les enfants scolarisés dans une école de Montluel;
- De refuser que des parents soient « en galère » en raison de la non prise en charge de l'enfant par une des écoles: **la ville assurera un service de garderie municipale même sur le temps scolaire pour les enfants qui ne seraient pas accueillis normalement dans leur classe.**

Si vous avez des questions complémentaires, vous pouvez :

- Ecrire à l'email dédié : [urgence-garde-enfant@ville-montluel.fr](mailto:urgence-garde-enfant@ville-montluel.fr)
- **Participer au Facebook Live de ce soir à 19H que j'organise.**

Vous pouvez compter sur mon entier dévouement ainsi que celui de mon équipe.

Fidèlement,  
Romain Daubié

# QUI FAIT QUOI ?

## L'ÉDUCATION NATIONALE

- > **L'organisation, par école, des temps scolaires et les modalités d'accueil des élèves ( ex : quelle classe reprend , combien de jours, découpage des journées... ) ;**
- > La fourniture des masques aux enseignants et pour les enfants qui doivent en être équipés ;
- > La gestion de l'organisation de la circulation des enfants et des adultes au sein des écoles ;
- > Le respect des gestes barrières ;
- > L'aération des locaux pendant le temps scolaire ;
- > La sensibilisation et l'implication des élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus.

## LES PARENTS



**Les parents doivent prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.**

**En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), le parent s'engage à ne pas mettre son enfant à l'école.**

### PAS DE PARENTS EN GALÈRE !



Dès le 11 mai, un service de **garderie municipale** pour les enfants que les parents doivent obligatoirement scolariser pour raisons professionnelles, mais qui ne sont pas pris en charge par l'école, que ce soit totalement ou partiellement.

### LE PÉDIBUS



Dès la reprise de l'école le 14 mai (date de reprise annoncée par les directions d'écoles)

### LE PÉRISCOLAIRE pour les enfants scolarisés :



Dès la reprise de l'école le 14 mai (date de reprise annoncée par les directions d'école).

### LE TRANSPORT DE LA COMMUNE



pour les enfants de Jailleux

-> **Dès le 11 mai** pour les enfants qui fréquenteront la garderie municipale

-> **Dès le 14 mai** pour les enfants qui iront à l'école

## LA COMMUNE DE MONTLUEL

### LES MESURES SANITAIRES



-> Réalisés depuis le 17 mars à raison de plusieurs fois par semaine avec des produits virucides, fongicides, bactéricides selon la norme NF EN 14476

-> Mise en œuvre stricte des prescriptions du protocole sanitaire :

- nettoyage et désinfection réguliers
- aération régulière des locaux
- respect des gestes barrières et de la distanciation physique
- équipement des agents municipaux en gel hydroalcoolique, visières, masques, gants si nécessaires, thermomètres sans contact
- formation des agents municipaux au bon usage du masque
- fiches procédures

### LA RESTAURATION

Au moins jusqu'au 22 mai, les repas froids fournis par les parents seront "sortis du sac". La réfrigération sera assurée dans le strict respect de la chaîne du froid.

### LE TRANSPORT DE LA COMMUNE



pour les enfants de Cordieux

Dès le 11 mai, pour les enfants qui iront à la garderie municipale.

### LES MERCREDIS



Service habituel avec repas "sorti du sac" fourni par les parents

Par solidarité et par civisme, merci de n'inscrire vos enfants que si vous n'avez pas d'autre choix.

### C'EST EN PLUS !



Tous les enfants qui fréquentent les services municipaux seront dotés d'une visière offerte par la Commune.

### LE TRANSPORT SCOLAIRE DE LA RÉGION



pour les enfants de Cordieux

Dès la reprise de l'école le 14 mai (date de reprise annoncée par les directions d'écoles).